

Les contrôles de maturité ont pour but d'informer les professionnels sur l'état d'avancement de la maturité du millésime 2025. Les prélèvements sont réalisés par le CRVI, la Chambre d'Agriculture (2B), la cave d'Aléria ainsi que des caves particulières. Les analyses sont effectuées au laboratoire du CRVI et de la cave d'Aleria.

Chaque semaine vous trouverez :

- *Un tableau de résultats des contrôles réalisés sur des parcelles de référence, identiques dans la mesure du possible aux années précédentes, qui ne donnent qu'une valeur indicative de la maturité des raisins dans chaque région.*
- *En complément, une représentation graphique montrant la dispersion des situations au vignoble, par cépage. Des informations relatives aux cépages secondaires, ou peu représentés dans le vignoble, sont également indiquées.*

Tandis que les vendanges en caves particulières s'achèvent, le rythme est encore très soutenu en coopératives : le quart des parcelles est inférieur à 11% Vol. pour les Grenache et Cinsaut, 11.5% Vol. pour les Niellucciu et 12% Vol pour les Sciaccarellu, Syrah et Vermentinu.

Hormis pour la Syrah et le Cinsaut, qui n'évoluent guère concernant les sucres, les autres cépages continuent de mûrir tranquillement, gagnant maintenant +0.5% Vol. en une semaine, avec en moyenne 12.5% à 13% Vol. pour le Vermentinu et le Niellucciu, et 13% Vol. pour le Sciaccarellu. Les acidités totales se maintiennent à un niveau très correct sur Niellucciu, Sciaccarellu et Syrah (4.5 g/L H₂SO₄ en moyenne), mais atteignent des taux faibles sur Vermentinu, Cinsaut et Grenache (3.5 g/L H₂SO₄).

Il faut tenir compte de ces facteurs pour déclencher les récoltes, mais également de l'évolution de l'état sanitaire, en particulier dans le cas des Vermentinu, Cinsaut et Grenache qui présentent des foyers de plus en plus importants, voire inquiétants parfois, de *Botrytis*. Les parcelles atteintes sont prioritaires, les autres peuvent encore attendre si besoin, notamment pour gagner en maturité polyphénolique. Et ce, d'autant plus que les prévisions météorologiques redeviennent favorables pour les dix jours à venir.

Les symptômes de grillures dus aux cicadelles africaines s'intensifient aussi par endroits, compromettant alors la maturation des grappes. Soyez vigilant sur ce point.

Prochain bulletin : vendredi 19 septembre 2025.

Remarque : les parcelles de référence sont désormais trop peu nombreuses, aussi le tableau de résultats les concernant ne figure plus dans ce bulletin.

Retrouvez ces informations sur le site du CRVI (<http://www.crvl.corsica/la-boite-a-outils-des-vignerons/contrôles-maturite/>) ainsi que sur son Instagram (http://www.instagram.com/crvl_corse/).

Représentation graphique de la maturité (05 au 11 septembre) – Tous contrôles confondus –
Entre parenthèses figure le nombre de contrôles pour chaque cépage

